



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-027

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière-adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 16 avril 2025, le *Règlement numéro E-027 décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt pour le remplacement de 2 vannes à la centrale de filtration*.

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 23 avril 2025 et a reçu l'approbation ministérielle le 30 mai 2025.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 juin 2025

La greffière-adjointe,



GUYLAINE COMTOIS